



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le CQCD fait l'état du commerce de détail

Le Québec en tête de la reprise des ventes au détail au Canada

Montréal, le 2 février 2011 – Avec des ventes au détail au Québec de 99,9 milliards de dollars et une hausse de ces ventes de 6,6 % par rapport à 2009, le secteur du commerce de détail québécois a surpassé en 2010 les prévisions de l'année établies à 2 % et connu sa plus forte croissance depuis 2005.

C'est ce qui ressort d'une étude portant sur le bilan de l'année 2010 et les prévisions économiques pour 2011 dévoilée aujourd'hui par le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD). L'étude a été préparée par le Groupe Altus. On y apprend entre autres que l'emploi dans le secteur du détail est stable avec 448 000 personnes, ce qui le maintient comme premier secteur d'emploi au Québec. Cette étude révèle de plus que le taux d'épargne des Québécois a frisé le record historique de la décennie en 2009 pour s'établir à l'avant-dernier trimestre de 2010 à 4 %.

Bilan 2010

Les ventes au détail pour l'année 2010 ont dépassé, tant au Québec qu'au Canada, leur rythme de croissance d'avant la crise de 2008-2009. Au Québec, elles ont augmenté de 6,6 % en 2010, pour atteindre 99,9 milliards de dollars et ainsi effleurer la barre des 100 milliards de dollars. Dans l'ensemble du pays, les ventes ont augmenté de 5,1 %, pour se chiffrer à 436,4 milliards de dollars. Dans ce contexte, le Québec a connu une importante baisse du nombre de faillites commerciales, ce qui vient confirmer la tendance des trois dernières années.

Certains sous-secteurs ont connu un meilleur rendement en 2010. Au Québec, quatre sous-secteurs du commerce de détail ont connu une croissance supérieure à la moyenne (6,6 %), soit les stations-service (20,9 %), les magasins d'accessoires de maison (11,6 %), les détaillants d'automobiles et de pièces d'automobiles (10 %) et les magasins d'articles de sport, de passe-temps, de musique et les librairies (8,6 %). À l'opposé, seuls deux secteurs ont connu une décroissance, soit les centres de rénovation, quincailleries, construction et jardinage (-1,1 %), de même que les magasins de détail divers (-1,3 %).

Sur le plan des finances personnelles, le crédit à la consommation des ménages canadiens a légèrement fléchi en 2010 pour se fixer à 42 %. L'évolution du revenu personnel disponible des Québécois a quant à lui progressé, passant de 26 031 \$ en 2009 à 26 725 \$ en 2010. C'est cependant moins élevé que pour l'ensemble du pays, où le revenu personnel disponible se situe à 29 499 \$. L'écart du revenu personnel disponible entre le Québec et le Canada s'est accru en 2010 à -10,4 % par rapport à 10 % en 2009. Avec un taux d'épargne personnelle de 4,6 % en 2009 et de 4 % à l'avant-dernier trimestre de 2010, les ménages québécois se rapprochent ainsi des niveaux d'épargne d'avant la crise de 2008-2009.

Perspectives 2011

Dans un contexte où l'emploi demeure faible et où la confiance continue de s'effriter au Canada, il importe de rester prudent dans les prévisions de ventes au détail pour l'année 2011. Les facteurs qui influenceront la consommation et le comportement des consommateurs seront partagés entre une légère augmentation de l'inflation et du revenu disponible des consommateurs. En revanche, l'emploi et les taux d'intérêt devraient demeurer relativement stables en 2011, s'ils ne connaissent pas d'augmentations légères.

Par conséquent, le CQCD prévoit que la croissance des ventes au détail au Québec en 2011 devrait atteindre 3 à 3,5 %.

L'année 2011 devrait aussi être marquée par plusieurs enjeux de taille pour le secteur du commerce de détail. La consommation, l'environnement, les relations de travail, la valorisation des carrières et les enjeux concernant l'étude des modes de paiement au Canada feront l'objet de plusieurs discussions sur la place publique. Une troisième phase de la réforme de la Loi sur la protection du consommateur, portant spécifiquement sur le crédit à la consommation, est attendue dans le premier trimestre de 2011. L'environnement sera aussi au cœur des débats avec trois projets touchant à la gestion des matières résiduelles. Enfin, à Ottawa, l'enjeu des frais facturés aux commerçants pour l'utilisation des cartes de crédit et de débit sera discuté de trois façons : Par le Groupe de travail sur l'examen des modes de paiement qu'a mis en place le ministre des Finances Jim Flaherty, le Projet de loi S-201, ainsi que la décision du Tribunal de la concurrence au sujet des règles contraignantes et anticoncurrentielles que les grands réseaux de cartes de crédit et de débit imposent aux commerçants utilisant leurs systèmes de paiement.

Les données complètes de cette étude sont disponibles au : <http://www.cqcd.org/fr/communications/quoi-de-neuf/item/35/> .

Le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD) est fier de promouvoir, représenter et valoriser le secteur du commerce de détail et les détaillants qui en font partie afin d'assurer le sain développement et la prospérité du secteur. Le CQCD est une association regroupant des entreprises du commerce de détail et de la distribution touchant plus de 70 % des activités de ce secteur économique au Québec et en est ainsi un interlocuteur incontournable.

-30-

Pour plus de renseignements :

Jocelyn Desjardins

Directeur des communications et du marketing

Conseil québécois du commerce de détail

Courriel : jdesjardins@cqcd.org

Tél. : (514) 842-6681, poste 200 ou 514-604-6273